EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

48 293 candidats inscrits à Béjaïa

La Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa s'apprête à tenir les examens de fin d'année scolaire 2016-2017 à partir du 24 mai 2017. Ils sont 49 508 candidats concernés par les différents examens de fin d'année (5e, BEM et bac) à travers la wilaya de Béjaïa.

Photo : DR

L'examen de la 5e marquant la fin du cycle primaire aura lieu le mercredi 24 mai 2017. 15 907 candidats dont 7 560 filles, issus des 561 écoles primaires de la wilaya, sont concernés par cet examen. Ils sont répartis sur 321 centres d'examen et encadrés par 3 005 surveillants.

L'examen du BEM débutera le dimanche 4 juin 2017 et s'étalera sur trois jours (4, 5 et 6 juin 2017). Ils sont 12 624 candidats dont 6 584 filles à se présenter au deuxième examen de leur cursus scolaire. On distinguera 406 candidats libres dont 18 filles. Issus des 1 58 CEM, que compte la wilaya de Béjaïa, les 12 624 candidats sont répartis sur 52 centres d'examen et encadrés par 2 587 surveillants.

L'examen du baccalauréat qui interviendra le 11 juin 2017 se déroulera sur une période allant de trois à cinq jours selon les différentes filières existantes. Cet examen qui marque la fin du cycle secondaire et du cursus scolaire concernera quelque 19 762 candidats, dont 11 028 filles, issus des 162 lycées de la wilaya. On distinguera quelque 5 445 candidats libres dont 2 600 filles.

En outre, il est à noter que sur les 48 293 candidats, 308 sont issus de différentes écoles privées dont 176 candidats pour la 5e, 101 pour le BEM et 31 pour le bac. On retiendra aussi quelque 63 candidats aux besoins spécifiques dont 26 pour la 5e, 14 pour le BEM et 23 candidats pour le bac.

Ces derniers seront pris en charge dans les centres d'examens où ils bénéficieront de l'assistance nécessaire en application de la réglementation en vigueur.

Quant à la restauration des élèves ainsi que l'encadrement et les différents services (sécurité, Protection civile et de la santé), ils sont assurés dans les centres d'examen.

A cet effet, la Direction de l'éducation, qui a veillé au grain depuis l'entame de l'année scolaire en cours, informe que toutes les conditions aussi bien matérielles qu'humaines sont réunies pour le bon déroulement de ces examens.

Par ailleurs, si les chefs de daïra sont au-devant de l'organisation, les présidents des APC garantissent toute la logistique (transport des élèves, eau...) afin de réunir les meilleures conditions possibles pour ces épreuves.

A. K.

GUELMA

Le four à chaux d'Héliopolis, le crématoire pour les martyrs du 8 Mai 1945

En dépit des 72 années qui se sont écoulées depuis les massacres du 8 Mai 1945 à Guelma, le four à chaux de l'actuelle commune d'Héliopolis, transformé en four crématoire où ont été brûlées les dépouilles d'innocentes victimes exécutées par la police coloniale, témoigne encore de ces crimes, selon des témoignages toujours vivaces dans la mémoire collective de la région.

Certains parmi ceux qui ont vécu ces évènements se souviennent que ce four, situé dans une ferme de la région d'Héliopolis, à 5 km au nord de la ville de Guelma, était initialement destiné à la fabrication de la chaux.

Le restant de ce four, appartenant à un colon du nom de Marcel Lavie, a été transformé par des milices européennes en four crématoire pour «y brûler les cadavres d'Algériens innocents». Ils témoignent à ce jour des atrocités commises par des mains abjectes.

Mohamed Bouaoud, âgé de 15 ans à l'époque, fait partie des quelques témoins encore vivants de ces massacres et garde en mémoire les détails de ces évènements tragiques qui ont marqué cette région d'autant qu'ils ont duré plus d'un mois, au cours duquel le sous-préfet de Guelma, à l'époque, André Achiary, a livré une guerre sans merci aux Algériens en ordonnant des exécutions sommaires et en jetant leurs cadavres dans les champs et près des rives des oueds.

Ce même témoin a confié que l'odeur des corps en décomposition, empestant l'atmosphère, a incité les milices européennes à vouloir camoufler leurs crimes infâmes en transportant les cadavres des Algériens dans des camions jusqu'à la ferme Lavie pour les brûler, indiquant que pour ce faire, les Français ont fait appel à plus de 20 camions de transport de marchandises.

D'après des documents officiels détenus par des militants engagés dans la défense des droits des martyrs de ces massacres, plus de 500 cadavres de musulmans, pendus de manière sommaire en mai 1945, ont été exhumés des fosses communes dans lesquelles elles ont été jetées et acheminées, sous bonne escorte des gendarmes français, à l'aide de camions vers le four à chaux.

Ce dernier servait à brûler des pierres dans la région d'Héliopolis où des détenus italiens, travaillant pour le propriétaire de la ferme, se chargeaient de brûler les dépouilles en y ajoutant des branches d'oliviers.

Non loin de cette ferme, se trouve un site de massacres collectifs ainsi qu'un important charnier d'ossements au lieudit kef El-Boumba à l'entrée de la commune d'Héliopolis à proximité de l'oued Seybouse, comprenant 4 tranchées d'une longueur variant entre 20 et 25 mètres, renfermant chacune plus de 20 cadavres.

Le premier groupe de personnes pendues sur place compte 50 martyrs, dont Mohamed Tebbani et Hamid Djemaâoui, se rappelle Aïcha Djemaâoui, la sœur du chahid Hamid, alors âgée de 23 ans. Selon les chiffres avancés par l'association locale du 8 Mai 1945, créée en 1995, le bilan approximatif des victimes de ces horribles massacres dépasse 18 000 martyrs parmi les enfants de Guelma et plusieurs régions de la wilaya, à l'instar de Belkheir, Ahmed-Boumahra, Khazara et Oued-Chahm.

Les informations émanant des membres de cette association font état de la simultanéité des évènements du 8 Mai 1945 avec le marché hebdomadaire de Guelma qui drainait tous les habitants de la région, d'où le nombre important des participants à la marche pacifique, qui a pris naissance dans la région d'El-Karamet en dehors de la muraille entourant la ville, s'élevant à plus de 2 000 Algériens.

Cela a semé la peur chez les Français qui ont décidé de riposter contre cette marche civilisationnelle avec une grande barbarie, au cours de laquelle sont tombés de nombreux martyrs, dont le premier était Abdellah Boumaâza, dit Hamed.

Parmi les plus importantes actions concrétisées par l'association du 8 Mai 1945 à Guelma dans le cadre de la commémoration de ces massacres, la réalisation de stèles commémoratives au niveau de 11 lieux qui témoigneront au fil du temps et des générations de la cruauté du colonialisme, en particulier au chef-lieu de wilaya où se trouvent l'ancienne caserne militaire, la voie ferrée, la gare ferroviaire ainsi que le club des scouts.

APS

MILA

Les habitants du lotissement Ben Maâmar reviennent à la charge

Après la pétition envoyée au wali précédent, au mois d'août de l'année passée, et qui n'a rien donné malgré les promesses faites, les habitants du lotissement Ben-Maâmar à Mila reviennent à la charge par une autre pétition adressée au wali de la wilaya, M. Mohamed Djamel Khanfar.

Dans cette pétition, ils attirent son intention sur les conditions de vie déplorables auxquelles ils font face au quotidien et dénoncent surtout la politique de deux poids deux mesures pratiquée à leur égard par la Direction de l'urbanisme (DUAC), dans le cadre du programme d'aménagement et d'amélioration urbains, dont ce service est le maître de l'ouvrage.

En effet, les signataires dénoncent et condamnent la politique du fait accompli imposée par la Direction de l'urbanisme quant au programme des travaux d'aménagement, décidé, enclenché et, apparemment, clôturé, au niveau de leur cité, sans qu'aucune amélioration urbaine notable ait été constatée, bien au contraire !

Selon la pétition en question, la DUAC, pour on ne sait quelle raison, a procédé à la partition de la cité en deux parties A et B, la partie A (est) qui est mitoyenne avec le dédoublement menant vers le siège de la Wilaya et le sud de la ville et dont les travaux ont été entièrement achevés, et la partie B (ouest) dont les quelques menus travaux entamés, sommairement, ont été stoppés net et le chantier levé, depuis presque deux années maintenant, pour des raisons que seul le DUAC est en mesure de répondre, car toute trace de chantier a, depuis le temps, disparu et, définitivement, comme si l'opération a été menée jusqu'au bout alors que c'est tout le contraire qui est vrai.

Pourquoi, et est-ce qu'il va y avoir reprise des travaux ? Des réponses que les signataires, en bons citoyens, veulent entendre de la bouche même des responsables du dossier, d'où cet ultime appel fait au premier responsable de l'exécutif de wilaya.

A. M'haïmoud